FICHE D'ATTRIBUTION_ MARCHÉ PUBLIC D'URGENCE

Le présent marché est soumis aux dispositions des 17 à 22 de la LOI n° 2025-176 du 24 février 2025 d'urgence pour Mayotte

1. Identification de l'acheteur

VILLE DE MAMOUDZOU
Boulevard Halidi Sélémani - BP 01
97600 MAMOUDZOU
Tél : 0269 66 50 10 / Fax : 0269 63 91 34
Adresse internet : https://www.mamoudzou.yt/ma-ville/les-services-municipaux/marches-publics-1/
Siret : 20000883700011

Adresse du profil d'acheteur :

Profil acheteur : https://www.marches-securises.fr/

2. Identification du marché

Intitulé du marché :

Travaux de réhabilitation de la toiture à l'école élémentaire BOB GILLIER (Annexe)

Description des prestations : *(Brève description des prestations/liste des lots)*

Sans allotissement en application de l'article 18 de la loi n°2025-176 d'urgence pour Mayotte.

Catégorie :

- ☒ Travaux
- ☐ Fournitures
- ☐ Services

Procédure de passation :

- ☐ Article 17 - I : Sans publicité, avec mise en concurrence
- ☒ Article 17 - II : Sans publicité, sans mise en concurrence

Motif de recours à la procédure dérogatoire :

Bâtiment fortement impacté par le cyclone Chido et nécessitant une intervention rapide afin de limiter les dégâts des eaux liés aux infiltrations. Il s'agit de la suite des travaux, consécutif à l'intervention dans la période d'urgence impérieuse.

Nombre d'offres reçues :

Une seule selon le choix de la procédure de passation, tenant compte du seuil.

3. Attributaire

Nom de l'attributaire :

SMTPC
4 ZONE NEL BP1257 ZI KAWENI
Courriel : etudes.smtpc@smtpc-mayotte.com
Gsm : 0639655231
Siret : 094 129 475 00011

Forme du titulaire :

☒ Titulaire unique
☐ Groupement d'opérateur économique

4. Données financières et techniques

Montant attribué :
(En euros HT – montant total du marché ou du lot concerné)

99 692,72 €

Nombre d'offres reçues : 1
(Nombre total de soumissionnaires ayant répondu à la consultation)

Une seule selon le choix de la procédure de passation, tenant compte du seuil.

Date de notification / signature :
(Date officielle de l'attribution)

Décision d'attribution signé le 23/0/2026

Durée ou délai d'exécution :

2 mois selon planning

5 – Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication à la préfecture de Mayotte :	Le ...23/07/2026.....
Date d'envoi du présent avis à la publication à l'établissement public de reconstruction de Mayotte :	Le ...23/07/2026.....

Signé le 23/07/2026 par
le Maire
Ambdilwahedou SOUMAÏLA

